

LA CONSERVATION DES SITES SACRES NATURELS ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU TRADITIONNEL LÉBOU AU SENEGAL

Ouraye BOYE

*Master en Environnement à l'Institut des Science de l'Environnement (ISE)
de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
ouraye.boy@ucad.edu.sn*

Akowanou Clément AHOUCHE

*Université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest (USDAO) au Burkina Faso,
enseignant chercheur d'éthique environnementale à l'Institut
des Sciences de l'Environnement (ISE) de
l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.
akowcle@yahoo.fr*

Résumé

Les milieux naturels (forêts, mer, îles, lacs, montagne, rivière) ont toujours fasciné l'homme et sont sacrés par la mise en place d'un système de croyance et de rites. Ces sites sacrés naturels ont une importance culturelle, socio-religieuse et écologique pour la population lébou de la presqu'île du Cap-Vert. De plus ils jouent un rôle vital pour la conservation des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité par ricochet la protection de l'environnement. Les lébou entretiennent une relation étroite avec la nature, le culte dédié à l'eau et les représentations des esprits à travers leurs lieux et capacités à sévir sur les êtres. Dans la communauté lébou ces sites naturels sont encore très présents même s'ils sont menacés de disparition par les dynamiques territoriales. Cette recherche réalisée dans quelques sites naturels de la presqu'île du Cap-Vert a permis d'analyser la relation entre la conservation des sites sacrés naturels et l'environnement. Les résultats de ces recherches prouvent que les dynamiques de développement actuels et la mondialisation agissent au détriment des sites sacrés et de l'environnement.

Mots clés : *lébou, sites sacrés naturels, conservation, environnement, génies*

Abstract

Natural environments (forests, sea, islands, lakes, mountains, rivers) have always fascinated mankind and have been made sacred through the establishment of a system of beliefs and rites. These sacred natural sites have cultural, socio-religious and ecological importance for the Lebou population of the Cape Verde peninsula. They also play a vital role in conserving natural resources and preserving biodiversity, which in turn helps to protect the environment. The Lebou have a close relationship with nature, the cult of water and representations of the spirits through their locations and ability to affect people. In the Lebou community, these natural sites are still very present, even if they are threatened with disappearance by territorial dynamics. This research, carried out in a number of natural sites on the Cape Verde peninsula, analysed the relationship between the conservation of natural sacred sites and the environment. The results of this research show that current development dynamics and globalisation are acting to the detriment of sacred sites and the environment.

Introduction

Chaque société humaine demeure très largement tributaire du cadre de vie dans lequel elle puise la quasi-totalité de ses ressources. C'est pourquoi des relations particulières lient les sociétés au milieu naturel qui les entoure. A ce propos, Oyono et al. (2012 :12) soulignent qu'en « Afrique Subsaharienne les rapports entre les sociétés humaines et l'environnement naturel sont le reflet d'une véritable homologie tissée par l'histoire, la géographie, les représentations du monde et les modes d'organisation sociale ». Contrairement à une certaine opinion répandue, les sociétés africaines ont une conscience claire de la fragilité de l'environnement. Leurs rapports à cet environnement sont fondés sur les références cosmogoniques des êtres et des éléments qui le constituent. Elles en assurent la protection et la sauvegarde par des pratiques séculaires.

En effet, le continent africain est riche en pratiques traditionnelles précoloniales qui témoignent du souci effectif des anciennes sociétés de préserver leur environnement.

Dans la plupart des sociétés africaines coexistent deux types d'organisation sociale, l'une « moderne » qui renvoie à l'Etat, aux institutions publiques et l'autre, traditionnelle qui repose sur les droits coutumiers et axée sur la solidarité, le vivre ensemble et la mise en commun des forces pour la protection des ressources naturelles.

Au Sénégal particulièrement dans la presqu'île du Cap-Vert les pratiques traditionnelles régissent toujours la vie sociale des lébou. Cette communauté lébou appelé peuple d'eau a su perpétuer un héritage culturel ancien et énigmatique dont la conservation de ses sites sacrés naturels. Bien que ces derniers soient menacés de disparition par les dynamiques territoriales, ils restent de véritable sanctuaire ou s'organisent cérémonies culturel et rituel. Les fonctions socio-religieuses, culturelles et écologiques justifieraient la résistance de ces sites. Ces éléments contribuent de manière importante à l'équilibre sociale des populations locale. En effet ses lieux dites sacrés sont régis par de nombreuses règles endogènes de protection qui en interdisent l'exploitation pour certains, ou la réglementent pour d'autres. De ce fait ces endroits de même que leurs ressources sont protégées et toute dégradation qui se produisait était le fait de phénomène naturel. Ils jouent un rôle important dans la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et in fine la protection de l'environnement. Même s'ils sont parfois peu connus, leur étude relève d'une importance capitale en raison de la jonction qu'ils font entre la société et le milieu naturel. Djoghla (2006) les qualifie de trait d'union entre la nature, la culture, les valeurs spirituelles et éthiques (Diatta et al, 2017 :2).

Dans cet article nous nous intéressons à la presqu'île du Cap-Vert où l'on retrouve un nombre variable de sites naturels sacrés. De plus dans cette région souligne Ndiaye et Diagne sur une cinquantaine des sites naturels

sacrés relevés les plus importants sont des sites côtiers. Quelques-uns sont cependant éloignés du littoral. L'emplacement de ces sites naturels sacrés est déterminé par les « génies » protecteurs des lieux ou par les maîtres du culte (Badiane, 2018 : 78). Aujourd'hui ces sites sont menacés par divers phénomènes liés à la modernisation, aux mouvements territoriaux, aux actions anthropiques entraînant ainsi leur diminution voire même leurs disparitions. Cette analyse porte essentiellement sur la connaissance des sites naturels sacrés en rapport avec leur valeurs éthiques qui l'entourent, mais aussi leur contribution à la préservation de l'environnement.

Méthodologie de l'étude

Les données recueillies dans cet article sont de nature quantitative et qualitative. Des recherches documentaires des travaux scientifiques (rapports, mémoire, thèses, articles, etc.) ont permis de faire un état des lieux sur les études relatives aux sites naturels sacrés au Sénégal. Il s'agit notamment des travaux de (Badiane, 2018 ; Fall, 2006 ; Diatta et al, 2017 ; Dumez et ka, 2000 ; Sawadogo, 2012). Une compilation de ces travaux avec les données d'entretien recueilli auprès des personnes âgées, des sages et chefs coutumiers et des observations directes ont permis de mieux s'imprégner du sujet, de voir les valeurs éthiques qui entourent les sites naturels sacrés afin d'établir une relation entre la conservation de ces derniers et la protection de l'environnement.

1. Le respect et la protection des sites sacrés Lébou

« Quand vous prenez quelque chose sur l'île et que vous l'amenez chez vous, la nuit quand vous dormez, ça [cette chose] vous réveille et vous dit « ramenez-moi où vous m'avez pris » dit-on de certaines îles (Madeleine, Yoff, etc.), sites sacrés lébou, une ethnie du Sénégal installé dans la presqu'île du Cap Vert. Ces îles répondent à une dimension sacrée, car elle est le siège d'autels domestiques, khambe, et qu'elles sont la demeure des rab, génies, ainsi qu'à une dimension "sacrée" dans le sens où elle est entourée de nombreux interdits (Dumez et Ka, 2000 : 72). Ainsi, elles sont à la fois synonymes de respect et de crainte. Ces sites naturels sacrés sont le centre de pratiques et de valeurs traditionnelles pour les populations locales, qui de ce fait abritent une biodiversité non négligeable. Ce sont des lieux particulièrement respectés et protégés, car symbolisant des valeurs culturelles et spirituelles pour ces populations.

Selon Boubacar Cissé Fall (2006) certains sites et phénomènes naturels, de par leurs aspects extraordinaires font l'objet de croyances qui s'expriment par des pratiques rituelles et des comportements de vénération à l'égard du milieu et des faits. C'est le cas de l'espace maritime de la région du Cap-Vert (actuelle région de Dakar). Pour la communauté lébou, l'espace et ses habitants sont protégés par des génies que sont : Ndiaré résidant à l'île de Yoff (teggem), ndeuk Daour résidant à l'îles de la Madeleine, Coumba Castel résidant à Gorée, Coumbame Lambe résidant à Ndépé à Rufisque. Ces îles et

ses environs sont respectés et les comportements des populations à leur égard reflètent ce respect dont bénéficie la conservation des sites et par-delà, des ressources naturelles qui s’y trouvent. Le sacré est ainsi mis au service de la gestion durable des ressources naturelles et cela, sur un schéma de Gouvernance Légitime. En effet, les règles sont construites sur la base de valeurs socio culturelles propres à la communauté lébou et admises depuis des générations et elles sont respectées par tous. Par exemple, dans le cas des îles de la Madeleine, les ressources qu’on trouve sur l’île peuvent être consommées sur place. Elles ne doivent en aucun cas quitter l’île. Tout objet, même une pierre, amené sur le continent sera réclamé dans la nuit à celui qui l’a transportée et qui doit la ramener à sa place, faute de quoi la punition du génie peut lui être fatale (Fall, 2006). Il en est ainsi selon des croyances qui sont bien ancrées dans l’esprit et qui se reflètent dans les habitudes de beaucoup de pêcheurs lébou qui fréquentent ces endroits de nos jours encore. De la même façon, il est interdit de tuer toute espèce animale vivant sur ces îles, même le serpent car dans les représentations lébou, les génies se transforment souvent en animal. À cela s’ajoute la particularité qu’ont certaines lignées de posséder un animal totem qu’il leur est interdit de tuer parce qu’il est lié soit à un ancêtre, soit à un génie (Dumez et Ka, 2000 : 38).

La pêche est autorisée dans ces espaces maritimes. Cependant des contraintes sont imposées. Par exemple tout poisson pris et dont l’espèce n’est pas connue, est relâché. Cette pratique traduit, entre autres préoccupations, celle d’assurer la reproduction et la conservation des espèces rares ou en voie de disparition. Lieu de culte, des pratiques rituelles ont encore lieu sur l’île, mais elles s’effectuent d’une manière qui ne nuit en rien à l’état des lieux. Cette relation entre l’homme « lébou » et les îles, n’a donc en rien entamé l’intégrité écologique des sites. De ce fait, les causes de dégradation qui pouvaient être relevées au temps où ces pratiques étaient les seules à être en vigueur, ne sont pas anthropiques, mais naturelles. Ainsi, toute dégradation qui se produisait était le fait de phénomènes naturels comme l’érosion éolienne et maritime du sol ou encore, de la sécheresse.

2. La disparition de certains sites sacrés lébou, la pollution marine et la disparition d’espèces végétales

L’homme toujours dans sa recherche insatiable de bien-être, de confort, a modifié son environnement entraînant ainsi la dégradation de la nature et par ricochet la dégradation voire la disparition de certains sites naturels sacrés. Les lébous de la région du Cap-Vert ont assisté à la disparition de certains sites sacrés du fait de l’augmentation de la population et de l’urbanisation. Le processus de développement entraîne ainsi diverses formes d’agressions qui les fragilisent parce que diminuant leur superficie. A ce propos, Ndiaye et Diagne (2004) soulignent que dans l’espace de Dakar, près de cinquante sites sacrés existent toujours. Mais, une demi-douzaine de sites sacrés a été répertoriée ; ces sites sont devenus inaccessibles ou n’existent plus, parce que l’emplacement est maintenant occupé par des constructions (Badiane, 2018 : 81). Ces sites sacrés ont été remplacés par la construction

d'infrastructures urbaines et de logements. Le site de Kôn a même disparu. Un parc d'attraction « Magic Land » a été érigé au niveau de cet espace en 2004, sur une étendue de 1,25 hectares (Badiane, 2018 : 82). Le site Gorgui Mayma Pône aux Almadies, a subi le même sort. L'hôtel Méridien Président y est construit. Il en est de même à la deuxième colline des Mamelles sur laquelle le Monument de la Renaissance est bâti.

A cela s'ajoute la pollution marine qui a des conséquences énormes sur l'activité principale de pêche des lébou. De plus la pollution par les déchets plastiques entraîne la contamination et la rareté des poissons diminuant ainsi le revenu des pêcheurs. Cette pollution affecte gravement les zones côtières, notamment celles de la presqu'île du Cap-Vert et est à l'origine de la disparition de certaines espèces et de la perte de biodiversité marine.

Les dynamiques spatio-temporaires des sites naturels sacrés boisés sont assez perceptibles à travers la régression du couvert végétal. Ces espaces boisés sont alors comptés parmi les aires menacées surtout en zone urbaine. Il n'est pas rare aujourd'hui de constater des actes de violation des sites naturels sacrés. Une des menaces majeures qui pèse sur l'avenir du système de conservation des sites naturels sacrés est la spéculation foncière urbaine.

3. La co-construction d'une réflexion éthique

3.1. Les liens entre pratiques traditionnelles et environnement

Tout organisme modifie son environnement et l'homme n'en fait pas exception. D'abord, longtemps, il a vénéré la nature afin de se libérer des tourments qu'elle lui apportait. Les paléontologues nous ont enseigné sur les hommes préhistoriques dessinant sur les parois de cavernes des symboles associés aux animaux. Ces dessins naturalistes représentaient un système de pensées et de mythes intimement relié à la nature, cette force incompréhensible (Blackburn, 2013 : 2). Ram Christophe Sawadogo (2012 : 4) montre que pendant longtemps, la littérature disponible relative à l'environnement a été largement dominée par les études, les recherches et les analyses de botanistes, de forestiers, de géographes. Il en est ainsi depuis les auteurs les plus anciens (R. P Sébix qui dès 1889, fit ses premières observations sur le Sénégal ; Aubréville, Inspecteur général des Eaux et Forêts des colonies et son ouvrage *Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale* de 1949 ; le Professeur Auguste Chevalier et ses nombreuses communications à l'Académie des sciences en France, dans les années 1950, etc.). L'on constate ainsi que les définitions proposées sur l'environnement ont ce trait commun qu'elles appréhendent presque uniquement le monde visible dans ses différentes composantes physiques, chimiques, biologiques. Or continue toujours Ram Christophe Sawadogo, sous l'angle sociologique ou anthropologique (au sens large de ce dernier terme), aucun auteur sérieux ne définit une société, un groupe humain ayant à la fois son histoire et son organisation spatiale données, en l'amputant de son monde invisible, c'est-à-dire le monde des ancêtres des hommes et celui des esprits et divinités qu'ils adorent et vénèrent toujours :

la place de cette partie de l'humanité me semble importante pour l'appréhension complète de l'environnement, pour au moins deux raisons :

- Les divinités et les ancêtres constituent le registre de référence des valeurs de comportement d'individus et des groupes sociaux, dans beaucoup d'aspects de leur vie quotidienne et parmi ces aspects, figurent les éléments physiques de l'environnement ;
- Les divinités, tout comme les esprits des ancêtres, possèdent, dans l'imaginaire des individus et des groupes sociaux, des habitacles physiques précis, identifiés et localisés, objets d'une réticence d'accès ou d'actes pouvant être considérés comme des agressions punissables. De cette réticence de certains comportements des hommes et des groupes sociaux, tient le caractère sacré qui entoure ces habitacles et qui impose respect.

Sawadogo (2012 : 6) conclut en disant que la reconnaissance de la place des forces du monde invisible permettra, au contraire, une bien meilleure stratégie d'approche du problème de l'environnement, chaque fois que cela sera nécessaire. Elle préviendra les réticences de tous genres et facilitera davantage la réalisation d'actions jugées utiles à la sauvegarde et à l'amélioration de la partie physique de l'environnement.

Ces sites constituent de véritables lieux de préservation des secrets et pratiques multiséculaires. Une forte communion existe entre les populations et les esprits ou êtres qui résident dans ces endroits. Des sacrifices et des offrandes sont effectués pour la conservation des sites et de leurs occupants. C'est dans cette logique que les valeurs d'identité culturelle et spirituelle ainsi que l'organisation sociale de la population se trouvent étroitement liées à la nature, aux ressources naturelles en général. Dès lors, l'ensemble des interdits et des dissuasions mystiques qui entourent ces sites participent à leur conservation (Diatta et al, 2017 : 14).

3.2. Les relations entre pratiques traditionnelles et les courants d'éthiques environnementale

Par les cultes qui s'y tiennent et les divers interdits qui les entourent, les espaces sacrés sont préservés et les ressources naturelles (animales et végétales) localisées dans ces lieux bénéficient ainsi de cette protection. Les systèmes de gestion traditionnels mis en place visent d'abord à préserver ces lieux d'importance culturelle, l'harmonie avec les ancêtres, les génies et les divinités (Diatta et al 2017 :13). Ainsi, nous conviendrons avec Dugast (2002) que :

« derrière toutes ces pratiques, c'est bien le souci d'un contrôle de force contribuant à assurer la subsistance du groupe que l'on décèle, et non la préoccupation de préserver l'environnement » (Diatta et al 2017 : 14).

Bien que n'ayant pas pour premier objectif la protection de l'environnement, ces sites naturels sacrés (SNS) contribuent indirectement à la conservation des ressources naturelles animales et végétales, car leurs fonctions font qu'ils

ont un impact positif sur l'environnement (Diatta et al 2017 : 14). Et cela nous ramène chez Aldo Leopold (1949) avec sa célèbre phrase : « Une chose est correcte quand elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique ». Ainsi, cette valeur qui émergerait des synergies, des dépendances et de la symbiose des êtres vivants les uns aux autres, serait dénommée quelques décennies plus tard par Rolston (1993) comme la « valeur systémique ». Ces idées représentent le courant de l'écocentrisme.

Alors que si on se réfère à Dugast par rapport à la subsistance du groupe comme cité ci-dessus on peut reconnaître l'anthropocentrisme de ces pratiques traditionnelles. Mais même s'ils devaient lutter pour leur subsistance, nos ancêtres se percevaient étroitement associés à la nature. Et cela, de par la protection et la sacralisation de certaines espèces, épargne ces dernières de toutes sortes d'utilisation. Par exemple dans les zones côtières et forestières, les sites naturels sacrés constituent des endroits propices à la reproduction de certaines espèces animales et végétales. Ce qui nous ramène au courant biocentrique qui se distingue de l'écocentrisme par sa conception particulière du vivant qui consiste à attribuer une valeur inhérente à toute forme de vie. Ce n'est plus le vivant considéré comme un tout qui est digne de respect, comme le veut l'écocentrisme, mais bien chaque être vivant qui le compose.

3.3. Les sites sacrés comme moyen pour résoudre les problèmes environnementaux

Aujourd'hui, les sites naturels sacrés perdent de l'importance là où les savoirs en rapport avec leur conservation s'étiolent. Dans plusieurs localités, les sites naturels sacrés sont menacés de toute part. Ces menaces sont de nature, d'ampleur, d'incidence et d'origine très diverses. Même si les milieux naturels restent en constante évolution, leur perturbation est dans une certaine mesure liée à l'action parfois préjudiciable de l'homme (Badiane, 2018 : 81). De plus, le système moderne de l'aménagement urbain tient rarement compte du principe de l'interdiction d'occuper ou de construire jusque dans les environs immédiats des sites naturels sacrés. On n'hésite pas à lotir parfois les espaces sacrés qui se trouvent à l'intérieur de la ville (Badiane, 2018 : 83). Or les sites naturels sacrés présentent des intérêts patrimoniaux considérables. Leur conservation participe au maintien d'un certain équilibre entre la société et la nature. Les fonctions socio-religieuses, culturelles et écologiques justifieraient la résistance de ces sites, même dans le contexte actuel des mutations globales notamment en milieu urbain. La vivacité des pratiques traditionnelles des peuples autochtones tels que les lébou de la presqu'île du Cap-Vert, est un des éléments moteurs de la préservation des sites naturels sacrés et par conséquent des ressources qui s'y trouvent. La conservation des sites naturels sacrés est en lien avec les savoirs locaux, les normes et les pratiques culturelles. Ces sites sont porteurs de symboles traditionnels, identitaires et spirituels. Les sites naturels sacrés jouent également un rôle important dans la conservation des écosystèmes naturels.

Ils apparaissent comme des sanctuaires de biodiversité en raison de leur protection intégrale (Badiane, 2018 : 80). Selon toujours Badiane (2018 : 84) « Etant un patrimoine naturel et indissociable du développement durable, les sites naturels sacrés peuvent être des catalyseurs d'avantages économiques permettant de lutter contre la pauvreté. Par le développement d'activités comme l'écotourisme autour des sites naturels sacrés, on parviendra à tirer des bénéfices énormes pour les autochtones ». L'héritage culturel des peuples autochtones sera maintenu ou consolidé et les sites naturels sacrés continueront à jouer le rôle de sites de conservation de la biodiversité. Badiane (2018 : 84) suggère « de prendre en compte les sites naturels sacrés dans les politiques de gestion durable de l'environnement. Il serait ainsi avantageux de procéder si cela n'est pas fait au classement de ces sites afin qu'ils intègrent pleinement le réseau des aires protégées du Sénégal ».

Conclusion

La vocation première des sites naturels sacrés réside dans le maintien de l'identité culturelle du peuple lébou. Pour cette communauté, l'espace maritime de la presqu'île du Cap-Vert et ses habitants sont protégés par des génies de l'eau. Ces derniers acceptent la cohabitation tout en les protégeant et leur assurant la jouissance de l'usufruit des terres et des mers en contrepartie de rituels organisés régulièrement. Les règles de gestion qui entourent ces sites naturels sacrés construit sur la base des valeurs socio-culturels propre à la communauté lébou ont des bénéfices écologiques remarquable. Dans certaines îles telles que Madeleine et Yoff, les sites sacrés conservent toujours les certains interdits (concernant l'exploitation des ressources et l'environnement des sites) malgré les influences de la modernisation. Les sites naturels sacrés remplissent ainsi en plus des fonctions sociales et religieuses des fonctions écologique important.

L'analyse des valeurs éthiques autours des sites naturels sacrés montre l'importance que la population locale accorde à ces endroits ainsi qu'à leur conservation à l'heure actuelle où l'on note une diminution importante de leur nombre. Ce recul des espaces sacrés lié en partie à l'urbanisation qui tient rarement compte du principe de l'interdiction d'occuper ou de construire jusque dans les environs immédiats des sites naturels sacrés de cette zone de la presqu'île du Cap-Vert. Pourtant il existe au Sénégal des textes qui régissent la protection des sites patrimoniaux. A ce titre on peut évoquer la loi n°71-12 du 25 janvier 1972 fixant le régime juridique des monuments historiques et des fouilles. Cette loi stipule que « sont classés monuments historiques les biens meubles ou immeubles publics ou privés, y compris les monuments naturels et les sites ainsi que les stations ou gisements anciens dont la préservation ou la conservation présente un intérêt historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque » (Badiane, 2018 :85). Ce qui veut dire que les sites naturels sacrés ne sont pas reconnus et ne bénéficient pas de cadre juridique de protection et qu'on devrait procéder à leur classement. Plusieurs initiatives sont notées dans ce sens. Par exemple

le projet soumis par les Yoffois, assistés du bureau local de l'UNESCO, de faire de l'île de Yoff une "réserve de la biosphère" s'inscrivant dans l'optique du programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB) (Dumez et Ka, 2000 :81).

À l'heure actuelle, au Sénégal, les lois et règlements en vigueur (code forestier, de la chasse et de la pêche) n'abordent pas de façon claire et précise les savoirs endogènes, normes et pratiques culturelles (Diatta et al, 2017 :15).

L'importance des sites naturels sacrés lébou dans la conservation des écosystèmes et de la diversité biologique est appréhendée ici par le biais de la richesse spécifique de ces lieux, qui fait d'eux de véritables sanctuaires de biodiversité. Vu leur rôle et leur importance, les sites naturels sacrés méritent une reconnaissance, voir une attention toute particulière du fait de sa fragilité, mais aussi de l'extraordinaire potentiel de développement socioculturelle et écologique qu'ils représentent. Donc il devient nécessaire de mettre en place au niveau national une législation spécifique aux sites naturels sacrés en vue de leur reconnaissance formelle qui renforcerait les mécanismes de gestion des communautés locales pour une meilleure préservation des ressources et de l'environnement. « Considérant que le respect des savoirs, des cultures et des pratiques traditionnelles autochtones contribue à une mise en valeur durable et équitable de l'environnement et à sa bonne gestion » stipule la déclaration des droits des peuples autochtones.

L'état actuelle de la dégradation de la planète lié à divers facteurs naturels et anthropiques n'imposerait-il pas un retour aux systèmes gestion traditionnelle pour mieux faire face aux problèmes environnementaux. Car Comme disait l'ancien président sénégalais, Monsieur Abdou Diouf : " ces processus complexes d'élaboration des décisions dans les sociétés traditionnelles africaines sont comme on peut le constater d'essence démocratique et leur efficacité est du reste attesté par certaines formes modernes d'organisation (Fall, 2006 : 4)

Références bibliographiques

BADIANE, Sidia Diaouma (2018), *La Conservation des sites naturels sacrés à l'épreuve des dynamiques territoriales*. Revue Francophone du Développement Durable, hors-série n°6, décembre, p. 74 - 86, consulté le 24 Août 2023. URL :https://erasme.uca.fr/medias/fichier/2018-rfdd-hs6-05-badiane_1592926058667-pdf?ID_FICHE=77273&INLINE=FALSE

BLACKBURN Marie-Eve (2013), *le développement durable : une solution éthique pour contrer la détérioration de l'environnement*, université du Québec à Montréal 75pages consulté le 21 Août 2023. URL : https://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-DIATTA Claudette Soumbane, DIOUF Malick, KARIBUHOYE Charlotte et SOW Amadou Abdoul (2017), « Sites naturels sacrés et conservation des ressources marines et côtières en milieu traditionnel diola (Sénégal) », Revue d'ethnoécologie [En ligne], 11 | 2017, mis en ligne le 03 juillet 2017, consulté le 25 Août 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2900> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2900>

DUMEZ Richard, KA Moustapha (2000), *Yoff : le territoire assiégé ; un village dans la banlieue de Dakar* Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, 81pages

FALL Boubacar Cissé (2006), *la gestion des ressources naturelles dans l'organisation sociale et administrative traditionnelle des lébous* consulté le 12 Août 2023 URL : https://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-741_fr.hSAWADOGO, Ram Christophe (2012). « Connaissance des pratiques traditionnelles de gestion de l'environnement : préalable et base sociologique de l'efficacité des stratégies actuelles de sa conservation » In : *La Grande Muraille Verte : Capitalisation des recherches et valorisation des savoirs locaux* [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2012 consulté le 24 Août 2023. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/3292>>. ISBN : 9782709917889. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.3292>.

UNESCO (2000), *Yoff, le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossiers régions côtières et petites îles 7*, UNESCO, Paris, 90 pp consulté le 12 Août 2023. URL : <http://www.unesco.org/csi/pub/papers2/yoff.htm>

Wild, R and McLeod, C. (2012) *Sites naturels sacrés : Lignes directrices pour les gestionnaires d'aires protégées*. Gland, Suisse : UICN. xii + 108 pp.